

Association ADS  
258 ave Joseph Lautier  
83110 Sanary-sur-Mer

Déclarée en Préfecture du Var sous le N°0833053474 le 28 mars 2008.

bureau@ad-sanaryens.org  
www.ad-sanaryens.org  
06 49 25 88 90

## **Intervention du 21 novembre 2011 à la réunion de concertation**

M. Alla, nous nous accorderons sur le fait que la concertation : « c'est l'action, pour plusieurs personnes, de s'accorder en vue d'un projet commun ». C'est, a priori, l'objet de notre réunion cet après midi. Or, donner le choix entre 4 tracés prédéfinis par RFF seul, ce n'est pas de la concertation. Je tiens à affirmer que l'Association de Défense des Sanaryens, ainsi que ses consœurs rejettent tous ces tracés. J'ai bien dit TOUS, ceux que vous voulez nous imposer avec les pouvoirs publics.

Je vous pose donc la question : RFF est-elle prête à réellement donner la parole aux citoyens et à respecter les prises de position de leurs représentants ?

Si oui,

Comment expliquez-vous que nos demandes répétées de mise en ligne du verbatim et du compte-rendu de notre séance du 7 novembre 2011 aient été ignorées et que nous l'ayons obtenue que vendredi soir dernier ? Cela manifeste-t-il, selon vous, la volonté de RFF d'informer les citoyens sur la manière dont ils sont représentés ?

Comment expliquez-vous que le groupe Toulon ait été scindé en deux, par décision unilatérale, sans que l'on puisse d'une part connaître la répartition des deux collègues, et que nous n'ayons été prévenu de ce changement, décidé unilatéralement, que jeudi dernier ? Cela manifeste-t-il, selon vous, la volonté de RFF de favoriser la cohésion géographique et la continuité de la réflexion des membres des réunions de concertation ?

En conclusion, Monsieur Alla, je tiens à vous rappeler avec la plus grande fermeté que les élus et les dirigeants d'associations ne parlent pas en leur seul nom, mais qu'ils sont les représentants de l'opinion publique, très largement défavorable à vos « propositions ». Alors, si vous maintenez qu'il s'agit là réellement d'une concertation, et non de l'addition de manœuvres déloyales pour imposer à la population un des 4 tracés, je suggère que les tracés soient totalement abandonnés. Dans le cas contraire, vous mettez en péril l'ordre public et vous en porterez seul la responsabilité.

Olivier Thomas  
Président de l'Association de Défense des Sanaryens  
Conseiller municipal.